

GUIDE [2020 – 2021]

# ÉTUDIANT

Master 1 et 2

Arts Lettres et Civilisations

[ Parcours Littérature française et comparée ]

[www.lettreslangages.univ-nantes.fr](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

## SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES.....	3
OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER .....	4
CONDITIONS D'ADMISSION .....	5
LE LABORATOIRE L'AMO .....	5
CALENDRIER.....	6
ORGANISATION DU MASTER.....	7
MODALITES DE VALIDATION.....	11
DESCRIPTIF DES UE « METHODOLOGIE ».....	13
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2.....	14
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2 <sup>ND</sup> SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2.....	21
COURS DE LETTRES CLASSIQUES .....	26
COURS DE LANGUE .....	26
DESCRIPTIF DES UE PREPROFESSIONNELLES EN MASTER 1 ET 2.....	29
UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE) EN L3 OU M2....	..33
PIX, ÉVALUEZ, DÉVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ».....	34
JOURNÉE D'ORIENTATION .....	34
LE MÉMOIRE .....	35
ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES.....	38
THÉMATIQUES DE RECHERCHES .....	39

## INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les notes : les procès-verbaux contenant les notes sont consultables par les étudiants sur intranet.

**Responsable pédagogique du Master : Mme Mathilde Labbé**

Bureau : 217 (sur RDV)

Mail : [mathilde.labbe@univ-nantes.fr](mailto:mathilde.labbe@univ-nantes.fr)

**Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné**

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : [secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr)

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre messagerie :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Consultez tout au long de l'année les panneaux « Master 1 » et « Master 2 ». Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les dates d'examen, les annonces pour les allocations de recherche, etc.

**Recherche documentaire :**

Le CIDRE (Centre interdépartemental de documentation et de recherche bibliothèque du département de Lettres modernes), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs sont disponibles. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts sont en nombre illimité, tant à la BU qu'au Cidre, pour une durée de 30 de jours). Les étudiants ont aussi accès à la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111, en face du Cidre). Ils peuvent librement travailler sur place et emprunter les ouvrages des collections (30 000 documents) aux mêmes conditions qu'au CIDRE.

Le responsable, M. Benoit Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

La Bibliothèque universitaire propose également des ateliers de formation auxquels les étudiants sont encouragés à s'inscrire.

**Mise à disposition d'ordinateurs :** des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée. Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si l'étudiant passe ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer l'autonomie du chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, et supposant la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.

Liste des activités visées par ce Master :

- Apprendre à chercher dans le domaine de la littérature générale et comparée.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire (colloques, rencontres).

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée ; elle n'en constitue pas moins une voie d'accès légitime et appréciée.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées. Depuis le printemps 2017, l'entrée en Master 1 est soumise à l'examen d'un dossier.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé avant la mi-mai 2021. Les dates sont fixées par la DEVU pour s'harmoniser au niveau national. Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1.

Conditions d'admission en Master 2 :

- Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à l'Université de Nantes et ayant validé leur M1.

- Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai-début juin 2021.

## LE LABORATOIRE L'AMO

Centre de recherche en littérature rattaché à l'UFR Lettres et Langages de l'Université de Nantes, L'AMo (L'Antique, le Moderne) a le statut d'Équipe d'Accueil (EA 4276), reconnue par le Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

L'AMo compte actuellement 40 membres permanents, issus des départements de Lettres classiques et modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de l'Université de Nantes (13 professeurs ; 24 maîtres de conférences, dont 4 HDR, 1 PRCE et 1 PRAG), auxquels s'ajoutent 26 membres associés, 5 membres émérites et 38 doctorants, 1 secrétaire administrative et 1 ingénieur d'études.

Le laboratoire développe un programme de recherche sur les interactions entre l'Antique et le Moderne. Cette thématique se décline autour de trois axes :

**Axe 1 : REPRÉSENTATION, IDENTITÉ, HISTOIRE**

**Axe 2 : TRANSMISSION DES TEXTES ET DES IDÉES**

**Axe 3 : MODERNITÉ, TRADUCTIONS ET THÉORIES**



N'hésitez pas à consulter le **site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>

# CALENDRIER

Réunion de rentrée M1 et M2 :  
Mercredi 9 septembre 2020 à 10h.

Début des cours : mercredi 16 septembre 2020.

Assistez aux premiers cours même si votre inscription n'est pas encore effective auprès de la scolarité. Si vous hésitez entre plusieurs cours, il est recommandé de commencer par assister à tous les cours au début, avant de faire votre choix et d'en informer les enseignants concernés.

À la rentrée 2020-2021, un seuil maximal d'inscriptions pour les cours « Fondamentaux » et « Approfondissement de la recherche » sera fixé afin d'éviter les disparités d'effectifs et de garantir la qualité de l'encadrement pédagogique : la modalité de ces inscriptions via un sondage sur MADOC sera expliquée lors de la réunion de rentrée.

## Modifications du choix d'unité d'enseignements :

Possibilité de modifier un choix d'enseignement après le début des cours de chaque semestre par intranet à l'adresse suivante : <http://www.univ-nantes.fr> Attention aux dates limites pour ces changements, à consulter sur internet ou à demander au service de la scolarité. Passé le délai, vous devrez demander une autorisation au secrétariat ou attendre les jurys en fin d'année pour que les modifications soient enregistrées.

## Dates de soutenance du mémoire :

- avant le 29 mai 2021 pour la première session,
- avant le 8 juillet 2021 pour la deuxième session.

Il est éventuellement possible de soutenir votre mémoire après le jury de la deuxième session (uniquement avec accord de votre directeur). Au-delà du 15 septembre, pour des cas exceptionnels, une demande de dérogation peut être faite au directeur d'U.F.R, après avis du directeur de recherche.

Attention : Pour le Master 2, il est impératif de soutenir en première session si vous souhaitez candidater pour une allocation de thèse.

## Allocations :

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère.

- **Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire** : il faut s'en préoccuper dès décembre. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en Sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2021. Si le sujet a été retenu, il y a un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.

- **Allocations doctorales du Ministère** : c'est le directeur qui dépose un sujet (en février) sur la plateforme de l'école doctorale SCE (Sociétés, Cultures, Échanges). Si le sujet est retenu, les étudiants peuvent candidater en ligne sur ce sujet. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai, car ils présentent leur candidature en juin auprès de l'École doctorale. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale SCE (Philosophie, Histoire, Lettres classiques...). Seront prises en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral fin juin ou début juillet devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

## ORGANISATION DU MASTER

Informations générales sur la structure du Master :

- Les étudiants peuvent choisir les cours de littérature qu'ils suivent.
- Ils peuvent suivre des cours d'agrégation pour voir ce que c'est et commencer à s'y préparer s'ils envisagent plus tard de passer le concours d'Agrégation. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master ALC parcours Préparation Supérieure à l'enseignement (PSE), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et les étudiants doivent s'y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE « recherche collective » au second semestre, les étudiants sont directement impliqués dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

NB : les coefficients ne sont pas toujours égaux aux ECTS

### MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	<p><b>Méthodologie</b></p> <p>EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (8 séances de 1h30)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 séances de 2 h, le reste en distanciel)</p>	2h30 / semaine	1
UE 12	<p><b>Langue vivante</b> TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire</p> <p>Anglais : communication et recherche</p> <p>Allemand</p> <p>Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 13	<p><b>Fondamentaux de la recherche</b> (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1</p> <p>Théâtre et histoire culturelle 1</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 1</p> <p>Littérature, idées et savoirs 1</p> <p>Théories et contre-théories du Moderne 1</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 1</p> <p>Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8

UE 14	<p align="center"><b>Approfondissement de la recherche</b></p> <p><b>Soit 2 EC parmi les suivants</b> (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Théories et contre-théories du Moderne 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Cours d'agrégation sur Marguerite de Navarre Cours d'agrégation sur George Sand Cours d'agrégation de Littérature comparée « Formes de l'amour. Sonnets de la modernité »</p> <p><b>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</b></p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) L'École de Gaza (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 15	<p align="center"><b>UE préprofessionnelle, choix :</b></p> <p>Cours d'agrégation Ancien Français (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)</p> <p align="center">Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	de 1 h 30 à 2 h / semaine	1

### MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	<p align="center"><b>Méthodologie</b></p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 22	<p align="center"><b>Langue vivante</b> TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 23	<p><b>Fondamentaux de la recherche</b> (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 Philologie, stylistique et herméneutique 2 Littérature, idées et savoirs 2 Théories et contre-théories du Moderne 2 Traductions, réécritures et réceptions 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Problématiques transversales du laboratoire</p>	4 h 00 / semaine	8



UE 24	<p align="center"><b>Approfondissement de la recherche</b></p> <p><b>Soit 2 EC parmi les suivants</b> (au choix 2 EC parmi 6)  (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) :</p> <p align="center">L'Autre et le sujet dans l'histoire 2  Philologie, stylistique et herméneutique 2  Littérature, idées et savoirs 2  Théories et contre-théories du Moderne 2  Traductions, réécritures et réceptions 2  Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2  Problématiques transversales du laboratoire</p> <p><b>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants</b>  (exclure ce qui a été choisi au 1<sup>er</sup> semestre) :</p> <p align="center">Théâtre antique (1 h / semaine)  L'École de Gaza (1 h / semaine)  Femme et Antiquité (1 h / semaine)  Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 25	<p align="center"><b>UE préprofessionnelle, choix :</b></p> <p align="center">Droit de la propriété intellectuelle et artistique</p> <p align="center">Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p align="center">Stage hors Université</p> <p align="center">Stage recherche au sein du laboratoire</p>	2 h / semaine	1
UE 26	<b>Mémoire de recherche</b>		20

*Nota Bene* : Il est recommandé de ne faire qu'un « stage hors Université » dans l'année de M1, soit au premier soit au second semestre.

### MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	<p align="center"><b>Méthodologie</b></p> <p align="center">EC 1 : Outils critiques (12 h TD)  (dispenze si l'étudiant l'a validé en M1)  EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel)</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 32	<p align="center"><b>Langue vivante</b> TD (24 h)</p> <p align="center">Anglais : version et commentaire  Anglais : communication et recherche  Allemand  Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 33	<p align="center"><b>Fondamentaux de la recherche</b> (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p align="center">L'Autre et le sujet dans l'histoire 1  Théâtre et histoire culturelle 1  Philologie, stylistique et herméneutique 1  Littérature, idées et savoirs 1</p>	4 h 00 / semaine	8

	Théories et contre-théories du Moderne 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1		
UE 34	<p><b>Approfondissement de la recherche</b></p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Théories et contre-théories du Moderne 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Cours d'agrégation sur Marguerite de Navarre Cours d'agrégation sur George Sand Cours d'agrégation de Littérature comparée « Formes de l'amour. Sonnets de la modernité »</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) L'École de Gaza (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 35	<p><b>UE préprofessionnelle</b>, choix :</p> <p>Prépa. sup. enseign. Ancien Français (18 h CM + 6 h TD) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h TD) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p>Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	de 1 h 30 à 2 h / semaine  35 h 25 h / semestre	1

## MASTER 2 – SEMESTRE 4

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	<p><b>Méthodologie</b></p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 42	<p><b>Langue vivante</b> TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	1
UE 43	<p><b>Fondamentaux de la recherche</b> (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 Philologie, stylistique et herméneutique 2 Littérature, idées et savoirs 2</p>	4 h 00 / semaine	8

	Théories et contre-théories du Moderne 2 Traductions, réécritures et réceptions 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Problématiques transversales du laboratoire		
UE 44	<b>Mémoire de recherche</b>		30

## MODALITES DE VALIDATION

### Modalités de validation du Master 1 et Master 2

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par le professeur. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Au premier et au deuxième semestre des M1 et M2, un devoir sur table en fin de semestre est proposé aux étudiants qui souhaiteraient valider le cours sous cette forme ; ou bien les étudiants pourront opter pour un travail personnel à faire chez eux (article, dossier etc.) ou un exposé en cours (avec un nombre limité d'exposés dans chaque cours).

N.B. L'étudiant s'engage en connaissance de cause (autrement dit en mesurant la charge du travail afférent au choix retenu pour la validation) dans le choix de l'évaluation qu'il retient pour tel ou tel cours dans lequel il est inscrit.

Étant donné que la rédaction du mémoire au terme de deux ans est devenue la norme depuis la rentrée 2019-2020, il s'agit de soutenir un état du travail de recherche en cours à l'issue du M1 (voir les modalités du mémoire p. 35-37). Les étudiants auront l'obligation de valider une partie de leurs cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » par des travaux directement liés à la recherche en Littérature, sous forme d'un exposé oral ou d'un dossier écrit, sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant-e de l'UE choisie. Les autres évaluations se feront sous la forme du devoir sur table en fin de semestre.

Le principe, dégressif, pour que l'étudiant puisse consacrer du temps à son mémoire, est le suivant :

- M1 sem. 1 : deux travaux de recherche obligatoires à rendre au minimum (parmi l'ensemble des cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » suivis en M1 au premier semestre),
- M1 sem. 2 : un travail au minimum,
- M2 sem. 3 : un travail au minimum,
- M2 sem. 4 : pas d'obligation minimale de choisir une validation type « travail de recherche ».

Le Master 1 est validé sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; Mémoire = 12 Résultat : ajourné

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; Mémoire = 9 Résultat : ajourné

## Modalités de validation pour la deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à la moyenne de l'ensemble des UE doivent aller au rattrapage. Ils ne repassent alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 21 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, prendre contact avec l'enseignant concerné (uniquement s'il n'a pas la moyenne au bloc des UE). Le rattrapage prend, sauf exception, la forme d'un oral.

Par ailleurs, contrairement à la Licence, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : Une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, il n'est pas possible de repasser l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). En cas de redoublement, il faut repasser toutes les UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

En Master 2, les règles sont identiques.

## Statut particulier des DA

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier, qui entraîne une adaptation de l'évaluation des cours suivis. Ils pourront ainsi se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective.

Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les cours « Recherche collective » des 1er et 2e semestres qui sont, certes, conçus avec une part de distanciel, mais qui supposent un investissement en termes de travail fourni sur l'ensemble des deux semestres. La prise de contact avec les enseignants en charge de ces cours « Recherche collective » doit donc se faire très tôt.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles (UE 15, 25, 35) si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné). Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

## Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

## Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La session de rattrapage peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

## DESRIPTIF DES UE « METHODOLOGIE »

### AU PREMIER SEMESTRE :

#### « Outils critiques et méthodologie » :

**Mme Ligier-Degauque, M. Chetaille et Mme Rubellin**

Ce cours comprend 8 séances de 1 h 30 au cours du 1er semestre (mardi de 13h à 14h30). Il est destiné à rappeler aux étudiants les exigences typographiques, les sources bibliographiques, et à exposer les façons de concevoir la problématique de leur mémoire. Il donne aussi des conseils sur l'introduction et la conclusion, la soutenance etc. Il est destiné aux M1 mais si des M2 ne l'ont pas suivi, ils doivent obligatoirement le suivre et le valider. Le responsable de la bibliothèque de section, M. Benoît Chetaille, interviendra dans le cours de méthodologie (deux séances) sur la recherche documentaire (les ressources à connaître : bases de données, revues en texte intégral, archives ouvertes) et l'utilisation du logiciel Zotero pour la gestion des bibliographies.

Dates des 8 séances : 22 et 29 septembre (Mme Ligier-Degauque), 6 et 13 octobre (M. Chetaille), 20 octobre, 3, 10 et 17 novembre (Mme Rubellin)

À retenir : 24 novembre (examen sur table).

#### « Recherche collective » :

**Mme Labbé**

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec le monde de la recherche et les exercices académiques à travers une approche par la pratique. Il sera consacré cette année à l'étude d'une forme à la frontière entre la recherche et le journalisme : **l'entretien d'écrivain**. Qu'on pense aux grandes enquêtes littéraires, aux formes plus récentes de la critique littéraire audiovisuelle ou au compagnonnage qui nourrit et informe la recherche sur les écrivains contemporains (Mireille Calle-Gruber et Pascal Quignard, Roger-Michel Allemand et Michel Butor...), l'entretien littéraire, confrontation entre une voix critique et la parole auctoriale, est devenu le centre d'un domaine de recherche fécond, mais constitue également un outil pédagogique des plus utiles. Ce module consistera donc, après une brève introduction historique, à concevoir, organiser et analyser un entretien avec une écrivaine contemporaine en résidence à la Maison de la Poésie de Nantes, **la poétesse Maud Veilleux**, qui conduira un atelier d'écriture au sein de l'Université de Nantes en le 7 novembre 2020. Une rencontre aura lieu au cours de laquelle les étudiants conduiront avec elle un entretien public. Le cours se partagera entre travail à distance et séances en classe.

Dates des cours communiquées à la rentrée.

### AU SECOND SEMESTRE :

#### « Outils critiques et numériques » :

**Mme Labbé**

Ce module a pour objet les outils numériques destinés aux chercheurs en littérature et plus généralement en SHS. Il consistera en trois ateliers de 2h auxquels la présence est requise. L'évaluation se fera par un questionnaire en ligne au cours du semestre.

Dates des cours communiquées à la rentrée.

#### « Recherche collective » : organisation d'une journée d'études

**Mme Labbé**

Ce cours fait suite à la recherche collective EC1 et permettra de mettre en œuvre les enseignements de ce premier module. Il sera validé par l'organisation collective d'une journée d'études préparée tout au long du semestre. Il s'agira ainsi pour les étudiant(e)s, tout en formalisant leur propre recherche, de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs et d'acquérir la méthodologie académique de la présentation orale. Chaque séance programmée sera conçue sous la forme d'un atelier et suivie de travaux menés en autonomie dans la perspective de la journée d'études.

Dates des cours communiquées à la rentrée.

# DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

## « L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 » : Mme Gaucher-Rémond

« Sujet, individu, personne et personnage: la construction littéraire et artistique de soi au Moyen Âge »

Ce cours est le fruit d'une mutualisation entre les départements de Lettres modernes et d'Histoire de l'art. Il vise à analyser les modalités d'inscription du sujet, littéraires et iconographiques, dans la littérature et les arts du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. À partir de quelques figures individuelles ou collectives, on confrontera les outils et stratégies par lesquels s'expriment les préoccupations identitaires du passé médiéval, sans s'interdire une réflexion sur les éventuels rapprochements avec les systèmes d'identification dont nous disposons aujourd'hui.

Les 6 premières séances réuniront les étudiants de Lettres modernes et d'Histoire de l'art, avec les deux enseignantes. Les 6 dernières séances resteront propres à chaque département.

En complément du cours, les étudiants seront invités à suivre le séminaire MEDIEVARIS « Figures de soi, reflets du monde (Moyen Âge – Renaissance) », organisé par les laboratoires de Littérature (L'AMo) et d'Histoire de l'art (LARA) de l'université de Nantes. Ce séminaire consiste à analyser les outils et stratégies par lesquels l'individu parvient à se représenter ou à se faire représenter dans sa singularité tout en adhérant aux marqueurs d'identités collectives qui le conditionnent (géographiques, idéologiques, institutionnels, familiaux, imaginaires, etc.). **Les séances du séminaire se dérouleront les vendredis de 14h à 17h, selon le calendrier prévisionnel suivant** (sous réserve des consignes liées à la crise sanitaire COVID-19) :

### **25 septembre : Portraits de femmes**

- Frédérique Le Nan (univ. Angers) : Écritures de soi, voix au féminin et reflets d'un âge d'or occitanien, d'après quelques chansonniers italiens et français des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles
- Audrey Pannel (Dijon), La construction de la figure de la dame courtoise dans les manuscrits enluminés en France aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles
- Laure Bellanger (univ. Nantes) : L'héraldique des dames bretonnes dans les manuscrits médiévaux

### **23 octobre : Le théâtre, subjectivité et « impersonation »**

- Véronique Dominguez (univ. Amiens), Marie Bouhaïk-GIRONES (CNRS/Paris Sorbonne, Centre Roland Mousnier) : (Im)personation : jouer le théâtre médiéval, entre pratiques et théories (xxe-xiii<sup>e</sup> siècles)

### **27 novembre : Portraits et propagande**

- Pierre MONNET (Paris, EHESS/ Francfort-sur-le-Main, IFRA-SHS) : Corps royal et autobiographie souveraine : l'exemple de Charles IV de Bohême (1316-1378)
- Martin NEJEDLY (univ. Prague) : Le « roi-étranger » et « le léopard tyrannique » : portrait déformé de Jean L'Aveugle chez les propagandistes de son fils Charles IV
- Philippe JOSSERAND (univ. Nantes) : Jacques de Molay, dernier maître de l'ordre du Temple : un portrait impossible ?

### **4 décembre : individualité et institution cléricale**

- Françoise LAURENT (univ. Clermont-Ferrand) : Vêtements et corps saints dans l'hagiographie des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles
- Dominique IOGNA-PRAT (Paris, EHESS) : Personne de Dieu, personne du fidèle, personne de l'Église : une société de personnes ?

La validation de l'UE reposera sur un travail de groupes entre étudiants d'Histoire de l'art et étudiants de Lettres modernes. Elle consistera, au choix, en un dossier de création qui mettra en évidence la problématique interdisciplinaire du cours :

- présentation d'un exposé au séminaire
- animation des débats au séminaire
- comptes rendus de séances
- compte rendu d'ouvrages
- collecte de données textuelles et iconographiques pour alimenter une page à la manière « Instagram », sur un individu ou une catégorie socio-professionnelle au Moyen Âge.

Les meilleurs de ces travaux seront mis en ligne, avec l'accord des étudiants, sur le site [medievars.hypotheses.org](http://medievars.hypotheses.org)

Ce cours offre une formation tout particulièrement conseillée aux étudiants désireux de s'inscrire ensuite en Doctorat de « Création littéraire ».

### **« Théâtre et histoire culturelle 1 » : Mme Rubellin**

« Hiérarchies culturelles : pour une révision de l'histoire du théâtre de la première modernité »

Qu'est-ce qui fait qu'une pièce de théâtre est dite « mineure » ? Pourquoi l'adjectif « populaire » est-il le plus souvent dépréciatif ? Alors que pendant longtemps l'histoire littéraire s'écrivait avec les chefs-d'œuvre, il semble aujourd'hui qu'on favorise les œuvres complètes, et qu'on assiste à la réhabilitation d'œuvres critiquées et parfois censurées.

À partir de l'exemple des pièces de la Comédie-Italienne et des théâtres de la Foire, moins bien considérées sur le plan académique que celles de la Comédie-Française, mais aussi à partir des parades de Beaumarchais et du premier théâtre de boulevard, on se posera la question du goût en relation avec la perception des classes sociales. On envisagera aussi la façon dont les manuels scolaires orientent notre réception du patrimoine théâtral.

Il s'agira de croiser différents types d'analyse, dramaturgiques, historiques, sociologiques, linguistiques. Nous nous intéresserons à la question des privilèges, du rapport de la culture avec le pouvoir et aux répertoires aujourd'hui méprisés par le monde académique : c'est précisément ce point de transition où se développent des formes concurrentes du théâtre officiel que nous souhaitons explorer ; loin de se réduire à un simple épiphénomène dans l'histoire de la représentation scénique, ce qui se joue est l'émergence d'une certaine idée du « populaire », qui a occasionné des perspectives fausses. Qui soupçonne que le roi se rend aux spectacles de marionnettes de la Foire ?

Le cours prendra la forme d'une initiation pratique à la recherche et permettra aussi de découvrir les apports de ce qu'on appelle les « humanités numériques », avec leur façon de questionner différemment un corpus, et de réviser les clichés et les préjugés.

#### Bibliographie :

Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, [1988], trad. française Paris, Éditions La Découverte, 2010.

Florence Dupont, *Aristote ou le vampire du théâtre occidental*, Paris, Aubier, 2007

Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979

Franco Moretti, *Graphes, cartes et arbres. Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Les Prairies ordinaires, 2005.

Les pièces de théâtres étudiées seront fournies sous forme d'extraits.

## « Philologie, stylistique et herméneutique 1 » :

**M. Méniel**

« Esthétique et poétique de l'humanisme »

Ce cours invite les étudiants à réfléchir sur la façon dont un mouvement d'idée peut aussi être considéré comme un mouvement littéraire. Le terme d'« humanisme » désigne ici non une attitude philosophique intemporelle mais un mouvement culturel historique qui commence au XIV<sup>e</sup> siècle en Italie et s'achève dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. Il renvoie à des penseurs, des écrivains, des savants, qui, comme Pétrarque, Érasme, Thomas More ou Rabelais, cultivaient certains savoirs, notamment la philologie, la rhétorique et l'histoire, et partageaient certaines pratiques d'interprétation. Comment cette relation au savoir et ce rapport au texte conduisent-ils les humanistes à définir philosophiquement le beau ? Les humanistes ont privilégié des genres littéraires tels que le commentaire, l'invective, la lettre, le dialogue, l'historiographie, l'« institution du prince », la nouvelle ou la facétie ; qu'est-ce qui, dans leur vision du monde, les orientait vers ces genres ? Il n'existe sans doute pas à ces questions de réponse unique, ce n'est que grâce à l'étude de cas particuliers que pourra s'esquisser une poétique de l'humanisme, résolument plurielle.

On consultera avec profit l'*Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, éd. J.-C. Margolin, Paris, Gallimard (Coll. Folio), 2007.

### BIBLIOGRAPHIE :

CEARD Jean, art. « Humanisme » in J.-P. de Beaumarchais, D. Couty, A. Rey, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1987.

CHOMARAT Jacques, *Grammaire et Rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

GARIN Eugenio, *Moyen Âge et Renaissance*, trad. de Claude Carme, Paris, Gallimard (Coll. Tel), 1989. - *L'Éducation de l'homme moderne. La pédagogie à la Renaissance (1400-1600)* (1957), Hachette Littératures (Coll. Pluriel), 1995.

LA GARANDERIE Marie-Madeleine (de), *Christianisme et lettres profanes, essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume de Budé*, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm., Paris, H. Champion (coll. Études et essais sur la Renaissance), 1995, 443 p.

LE GALL Jean-Marie, *Les Humanistes en Europe, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2008.

PERIGOT Béatrice, *Dialectique et littérature : les avatars de la dispute entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque Littéraire de la Renaissance, LVIII), 2005, 736 p.

WEBER Henri, *Histoires d'idées et des combats d'idées, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, de Ramon Lull à Thomas More*, Paris, H. Champion (Coll. Études et essais sur la Renaissance), 1997, 947 p.

## « Littérature, idées et savoirs 1 » :

**M. Correard**

« Les dialogues des dieux en Europe : Lucien et l'incrédulité religieuse à la Renaissance »

Longtemps tenu pour un prototype de l'« athée » dans l'Antiquité, l'écrivain grec Lucien de Samosate « n'épargnait ni les dieux, ni les hommes », comme le montrent certains de ses dialogues olympiens mettant joyeusement en doute l'existence de puissances supérieures (*L'Assemblée des dieux* ; *Jupiter réfuté* ; *Jupiter confondu* notamment). Cela n'empêche pas son œuvre d'être extrêmement populaire au milieu des violentes polémiques religieuses de la Renaissance, Érasme et Rabelais s'en inspirant largement. Le Lucien des humanistes est-il un Lucien « christianisé », voire évangélique, ou bien un Lucien épicurien et sceptique, qui permet d'introduire des pensées de rupture par le biais de la fiction ? Pour tenter de répondre à cette question, nous étudierons plus particulièrement le *Momus* de Leon Battista Alberti (v. 1452) et le *Cymbalum mundi* attribué à Bonaventure des Périers (1537), chefs-d'œuvre de complexité herméneutique qui pourraient bien se révéler deux maillons importants pour comprendre la genèse de l'athéisme moderne.



#### BIBLIOGRAPHIE :

L. B. Alberti, *Momus, ou le Prince : fable politique*, trad. Cl. Laurens, Les Belles Lettres, 2017 (il s'agit de l'édition courante en format « poche », la moins chère)

B. Des Périers, *Cymbalum mundi* (j'expliquerai à la rentrée comment se procurer une édition bon marché).

### « Théories et contre-théories du Moderne 1 » :

**Mme Soleymani-Majd**

« L'espace et le temps dans le récit moderne »

Après une mise en contexte introductive et un bref passage en revue des différentes acceptions de la notion de modernité au cours de l'histoire littéraire, on se penchera sur la modernité du récit dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Une des caractéristiques du récit moderne de cette époque est le bouleversement de la linéarité du temps et des repères dans l'espace. On étudiera ce phénomène à travers le roman *La Chouette aveugle* de l'Iranien Sâdegh Hedâyat (1936), et le recueil de nouvelles *Fictions* de l'Argentin Jorge Luis Borges (1944). Des extraits d'autres œuvres pourront être abordés en complément au gré des séances. Ce travail permettra en outre de confronter le concept de modernité à celui de postmodernité, que l'on s'attachera également à définir et à analyser à travers différents textes critiques fondateurs (une bibliographie sera fournie en début de cours). En effet, la particularité des œuvres de Borges et de Hedâyat est de se situer à la frontière du moderne et du postmoderne, et de permettre ainsi une problématisation de la nature concurrentielle de ces deux postures critiques.

Corpus à lire en intégralité :

Jorge Luis Borges, *Fictions*, trad. Roger Caillois, Nestor Ibarra et Paul Verdevoye, Paris, Gallimard, Folio, 2018, 208 p.

Sadegh Hedayat, *La Chouette aveugle*, trad. Roger Lescot, Paris, José Corti, 1953, 197 p.

### « Traductions, réécritures et réceptions 1 » :

**Mme Lombez**

« Poétiques comparées de la traduction littéraire en langue française »

La traduction littéraire est un objet d'études complexe, dont l'approche et la pratique ont considérablement varié selon les époques. On s'est intensément interrogé sur la manière de « bien » traduire, depuis Cicéron dans l'Antiquité, Etienne Dolet au XVI<sup>e</sup> siècle, F. R. de Chateaubriand durant la période romantique ou encore Paul Veyne au XXI<sup>e</sup> siècle, en passant par les « imitateurs » du Classicisme, les protagonistes de la Querelle des Anciens et des Modernes, les tenants du littéralisme, etc. L'objectif du séminaire sera de rendre compte de cette diversité de visions de la traduction en les confrontant à leur pratique en diachronie : comment par exemple a-t-on traduit *l'Iliade* d'Homère ou *l'Enéide* de Virgile en français depuis la Renaissance ? Telle pièce de Shakespeare ? *Alice* de Lewis Carroll ? 1984 de G. Orwell ? L'étude comparée de traductions nous amènera ainsi à interroger la retraduction (pourquoi retraduit-on ?) ainsi que d'autres réalisations atypiques (autotraduction, pseudotraduction). On s'intéressera également à la traduction poétique qui cristallise à bien des égards les écueils inhérents à la traduction littéraire en général, d'autant plus quand les poètes traduisent eux-mêmes d'autres poètes.

Le corpus de textes étudiés fera appel à divers genres littéraires issus de différentes langues anciennes et modernes.

Sélection bibliographique indicative pour une première familiarisation avec les fondamentaux de la traductologie (une liste plus complète sera distribuée en cours) :

BALLARD M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.

BERMAN A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

- ETKIND, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982.
- ECO, U., *Dire presque la même chose*, Paris, Grasset, 2007.
- GUIDERE M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Traducto, De Boeck, 2008.
- MESCHONNIC H., *Poétique du traduire*, Paris, Lagrasse, 1999.
- MOUNIN G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- STEINER G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Paris, Albin Michel, 1978.

## « Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 » :

### M. Claudel

« Atlantides antiques et modernes : civilisations imaginaires, territoires engloutis et continents perdus »

Le mythe de l'Atlantide, qui trouve sa source dans deux dialogues tardifs de Platon, le *Timée* et le *Critias*, a donné lieu à une extraordinaire accumulation d'ouvrages, à mi-chemin entre la spéculation scientifique et la rêverie philosophico-littéraire. L'Atlantide disparue a-t-elle bien existé ? Où se situait cette île fabuleuse ? à quel mystérieux cataclysme a-t-elle pu succomber ? L'objet de ce cours ne sera pas de trancher ces questions fascinantes mais pour le moins épineuses : il s'agira plutôt de se livrer à un petit essai d'« atlantologie », en analysant les réécritures que ce mythe fondateur a pu susciter dans les deux derniers siècles. Car l'Atlantide a nourri bien des rêves chez les artistes et les lettrés en mal d'évasion. Nous croiserons un étonnant transfuge de l'Atlantide, égaré dans *Le Vase d'or* d'Hoffmann (1813) ; nous rencontrerons des vestiges de la cité perdue dans *Vingt mille lieues sous les mers* (1869) ; nous retrouverons avec Pierre Benoît la trace d'une civilisation ensablée, perdue au cœur du Sahara (*L'Atlantide*, 1919) ; nous ferons étape avec Conan Doyle dans *La Ville du gouffre* (1929), avant de partir dans les étoiles avec Edgar P. Jacobs, dans le septième volume des aventures de Blake et Mortimer (1955)... Au fil de ces textes, on verra se dessiner les coordonnées de base de ce que l'on pourrait nommer le « genre atlantidien », entre fantastique et science-fiction.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour préparer le cours, on pourra lire avec profit un ouvrage de synthèse sur le sujet : René Treuil, *Le mythe de l'Atlantide*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2012, 142 p.

## Cours de Littérature française du XVI<sup>e</sup> mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) : *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre

### M. Méniel

Édition : Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, n° 3359, 2020.

Unique sœur du roi François I<sup>er</sup>, Marguerite de Navarre, qui a reçu une éducation raffinée, se préoccupe de politique, de morale, de religion. En particulier, elle est sensible aux idées évangéliques. Dans *l'Heptaméron*, des personnages surpris par la crue des rivières béarnaises se réfugient dans un monastère, se racontent des histoires pour passer le temps et commentent ensuite le contenu de chaque récit. Il y a donc un roman-cadre, celui des devisants, et des nouvelles encadrées.

Pour s'appropriier ce recueil de nouvelles, les étudiants sont invités à la lire crayon en main et à constituer un recueil de citations. Il convient à la fois de repérer des passages qui livrent la clef de l'œuvre et d'inventer des parcours thématiques à travers le recueil en se constituant un index. Ce ne sont pas des sujets de leçons, mais des moyens d'entrer dans l'œuvre en détectant des thèmes récurrents, par exemple : Dieu, moines, femme, colère, amour, pitié, devisants, fortune, corps, nature, deuil/douleur, songe, temps, tristesse, politique, droit/justice, faute/culpabilité, clémence, déploration, constance, roi/monarchie, passions, mariage, etc.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- BIDEAUX Michel, L'Heptaméron. *De l'enquête au débat*, Mont de Marsan, Éditions interuniversitaires, 1992.
- CAZAURAN Nicole, L'Heptaméron de Marguerite de Navarre, Paris SEDES, 1976, éd. revue, 1991.
- CAZAURAN Nicole, *Variétés pour Marguerite de Navarre, 1978-2004. Autour de L'Heptaméron*, Paris, Champion, 2005.
- LAJARTE Philippe (de), L'Heptaméron de Marguerite de Navarre. "En bien nous mirant", Paris, Champion, 2019.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Conversation conteuse*, Paris, PUF, 1992.
- MIERNOWSKI, Jan, « L'intentionnalité dans L'Heptaméron de Marguerite de Navarre », Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 63, 2001, p. 201-225.

### **Cours de Littérature française du XIX<sup>e</sup> mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) : *Mauprat* de George Sand Mme Wulf**

Édition : George Sand, *Mauprat*, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, Folio classique, n°1311, 1981.

- Publié en Consacré à l'étude de *Mauprat* de George Sand, le cours comprendra :
- une introduction générale permettant de replacer le roman dans son contexte historique, générique et génétique ;
  - l'étude détaillée des passages clés ;
  - l'examen de questions synthétiques, en lien avec les principaux thèmes, notions et personnages.

### **Programme de Littérature comparée mutualisé avec le Master PSE : « Formes de l'amour. Sonnets de la modernité » M. Claudel**

N.B. Les Masterants ALC ne suivront que le programme de littérature comparée enseigné au 1<sup>er</sup> semestre, le 2<sup>e</sup> semestre étant, lui, consacré à l'entraînement des agrégatifs pour les oraux du concours.

Œuvres au programme :

- Elizabeth Browning, *Sonnets portugais*, édition et traduction de l'anglais par Lauraine Jungelson, édition bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n°281, 1994.
- Pablo Neruda, *La Centaine d'amour*, traduction de Jean Marcenac et André Bonhomme, édition bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n°291, 1995.
- Pier Paolo Pasolini, *Sonnets*, traduction et postface de René de Ceccatty, éd. bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n°476, 2012.

Ce programme nous invite à confronter trois recueils poétiques issus de contextes littéraires très différents, mais présentant, fondamentalement, deux points communs. Le choix de la *thématique amoureuse* comme ligne directrice, tout d'abord : ce sont trois œuvres consacrées exclusivement à un être aimé (femme ou homme), qui se trouve chanté, exalté et sublimé par la voix poétique.

La reprise de la *forme traditionnelle du sonnet*, ensuite : pour exprimer l'amour (dans les trois cas, un amour « total » et sublime), ces trois Canzonieri exploitent de façon exclusive la « forme-cadre » par excellence du sentiment amoureux, au moins depuis Pétrarque et Shakespeare, dans l'histoire de la poésie européenne – le sonnet.

C'est ce croisement (poésie amoureuse et réactualisation de la forme du sonnet) que nous sommes invités à interroger. Ce choix pourrait paraître à première vue comme « antimoderne », et même paradoxal pour des figures liées à l'avant-garde comme Pablo Neruda ou Pier Paolo Pasolini. Il faudra

saisir plus précisément ce recours volontaire à « l'art du sonnet », et à ce que Paul Valéry appelait les « gênes exquises » de la production poétique, pour observer comment la forme « éternelle » du poème d'amour se trouve réinvestie et réindividualisée par nos trois auteurs, entre contrainte et transgression, hommage et infraction.

Les poètes rassemblés appartiennent à trois générations différentes, étagées entre XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (entre parenthèses, nous indiquons les dates de première publication des recueils au programme) : Elizabeth Browning, figure majeure de la poésie victorienne (1850), Pablo Neruda, incarnation monumentale de l'écrivain engagé (1959), et Pier Paolo Pasolini, poète, romancier, cinéaste et expérimentateur (publication posthume, 2003).

Pour une mise en contexte générale du sonnet (origine, histoire, variantes), on lira avec profit, pour préparer ce cours, une histoire du sonnet parmi toutes celles qui sont disponibles : la synthèse (vraiment très synthétique !) d'André Ughetto, *Le sonnet. Une forme européenne de poésie* (Paris, Ellipses, 2005) peut faire office de porte d'entrée dans le sujet, car elle est complétée par une petite anthologie intéressante et s'efforce d'avoir une dimension plurilingue. Cela suffira dans un premier temps. Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée.

# DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2<sup>E</sup> SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

## « L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 » :

**M. Nathalie Grande**

« Littérature et culture du viol »

Ce cours veut prendre pour objet la représentation littéraire du viol, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle essentiellement, mais avec des perspectives encore plus larges (du côté des textes fondateurs, et jusqu'à l'extrême contemporain). Alors que l'histoire du droit prouve le déni social qui a longtemps prévalu à l'égard de ce crime, la littérature a en effet tenu un discours assez différent. Comme les travaux de l'historien Georges Vigarello l'ont démontré, le viol n'était vraiment pris en compte sous l'Ancien Régime que s'il suscitait un préjudice collectif et un désordre social, d'où la rareté des cas figurant dans les annales judiciaires. Or, au contraire, on doit constater que ce sujet, loin d'être un tabou, apparaît relativement fréquemment dans les textes littéraires, et dans des genres diversifiés relevant de la fiction comme de la non-fiction : le roman, la nouvelle, les mémoires évidemment, mais aussi le conte et la poésie avec la pastorale, et même le théâtre avec les tragédies qui prennent par exemple pour sujet l'antique viol de Lucrèce. Même si la violence de l'acte est parfois minorée, au point d'en devenir invisible aux yeux de lecteurs devenus complices, il n'empêche que sa présence effective, ou sa seule menace, donnent lieu à épisodes ou à intrigues et suscitent commentaires et interrogations. Sa nature foncièrement ambivalente (violence pour les un-e-s, jouissance pour les autres) met en scène les rapports entre liberté et désir, questionne les fondements de la morale et les sources du droit, amène à interroger la notion de sujet, la différence des genres. La littérature nous semble témoigner par là non seulement de son ouverture à la diversité des réalités vécues, mais de sa fonction de dispositif à représenter pour penser.

Textes au programme : le cours n'étudiera pas une œuvre précise, mais s'appuiera sur une multiplicité d'exemples. On peut penser à lire/relire, de ce point de vue, *Les Métamorphoses* d'Ovide (Folio), *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre (GF), *Titus Andronicus* de Shakespeare (GF), *Scédase ou l'hospitalité violée* dans *Théâtre de la cruauté* (éd. C. Biet, coll. « Bouquins, Laffont », 2006), quelques nouvelles de Jean-Pierre Camus (*L'Amphithéâtre sanglant* [1630], éd. S. Ferrari, Honoré Champion, 2001; *Les Spectacles d'horreur* [1630], éd. N. Cremona, Presses universitaires de Rennes, 2010), « Le Prince Marcassin » dans *Contes des fées* de Mme d'Aulnoy (Champion), « Le petit Chaperon rouge » de Charles Perrault (Livre de Poche), Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, ou Sade *Les Infortunes de la vertu* (GF). Des extraits seront disponibles sur Madoc ou distribués en cours.

## « Philologie, stylistique et herméneutique 2 » :

**Mme Wulf**

« Scénographie du texte littéraire »

À partir d'un corpus de textes narratifs classiques, modernes et contemporains, on s'intéressera aux différentes manières dont le sens est mis en scène dans un texte littéraire et plus particulièrement aux phénomènes stylistiques qui posent la question de l'interprétation (implicite, indétermination, dialogisme et intertextualité, genre de discours, rythme de la prose, organisation rhétorique, parcours interprétatif, scénographie textuelle...).

Deux perspectives structurent cet enseignement :

1°) Présentation des théories qui abordent la problématique du texte, du contexte et de l'interprétation.

2°) Application à différents types de corpus narratifs.

Une bibliographie sera distribuée en début de cours.

## « Littérature, idées et savoirs 2 » :

### Mme Gaucher-Rémond

« Mouvance et réinterprétation des textes médiévaux, l'exemple de deux légendes (*Robert le Diable*, *Richard sans Peur*) »

Les figures légendaires de Robert le Diable et Richard sans Peur, célèbres pour leurs tribulations avec le diable, ont pour prototypes historiques deux ducs de Normandie, dont l'existence a très vite inspiré les auteurs de fiction. Ce cours propose d'interroger les discours et croyances relatifs aux démons, en confrontant l'histoire du père (Robert) à celle du fils supposé (Richard). Il s'agira de souligner la dévaluation entre l'exemplarité de l'un, qui met tous ses efforts à arracher son âme à l'emprise de Satan, et la désinvolture de l'autre, qui se plaît à jouer avec son persécuteur dans l'espoir de connaître la peur. En replaçant ces légendes dans l'héritage du merveilleux médiéval, on interrogera la notion de fantastique et l'évolution des mentalités qu'elle traduit : du diable terroriste au démon impuissant, on évaluera le détournement des stéréotypes, évidés de leur sens et de leur impact affectif. Quant au schéma structurel des deux légendes, il s'apparente aux récits de conversion et invite à établir des comparaisons avec des hagiographies, contes religieux ou voyages allégoriques : de moins en moins édifiante, de plus en plus plaisante, la figure du repentant se métamorphose au fil des réécritures.

#### CORPUS :

*Robert le Diable*, publication, traduction, présentation et notes par E. Gaucher, Paris, Champion, 2006 (coll. « Champion Classiques Moyen Âge », 17). **À lire avant les cours.**

*Richard sans Peur*, edited from *Le Romant de Richart and from Gilles Corrozet's Richart sans Paour*, ed. D.J. Conlon, Chapel Hill, 1977. Des photocopies seront distribuées en cours.

#### ÉTUDES GÉNÉRALES :

E. Gaucher, *Robert le Diable. Histoire d'une légende*, Paris, Champion, 2003 (coll. « Essais sur le Moyen Âge », 29).

*La légende de Robert le Diable du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, dir. L. Mathey-Maille et H. Legros, Orléans, Paradigme, 2010.

*Richard sans Peur, duc de Normandie : entre histoire et légende*, dir. L. Mathey-Maille et E. Gaucher-Rémond, *Annales de Normandie*, 2014.

## « Théories et contre-théories du Moderne 2 » :

### M. Forest

« Mythe et modernité 1 »

Dans une conférence de 1948, « La religion surréaliste », Georges Bataille définit le moderne comme « mythe de l'absence du mythe » : « Si nous disons tout simplement au compte de la lucidité que l'homme actuel se définit par son avidité de mythe, et si nous ajoutons qu'il se définit aussi par la conscience de ne pas pouvoir accéder à la possibilité de créer un mythe véritable, nous avons défini une sorte de mythe qui est *l'absence de mythe*. »

Bataille concède que l'idée qu'il exprime est « une idée assez difficile à suivre ». Elle est pourtant essentielle à qui veut comprendre la modernité littéraire telle qu'elle a été pensée au XX<sup>e</sup> siècle et les liens qu'elle entretient avec la question du mythe, de son éventuelle disparition et de sa possible réinvention.

Dans le cadre du travail conduit au sein de L'AMO et portant sur la généalogie du moderne, on proposera une étude que complète (sans qu'il soit obligatoire d'avoir suivi les deux cours) le programme de l'an passé sur le mythe dans l'œuvre de James Joyce (« Mythe et modernité 2 ») et qui, en principe, sera à nouveau offert l'an prochain.

Le corpus de base sera constitué des quatre livres ci-dessous :

- Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*
- Michel Leiris, *L'Age d'homme*
- André Breton, *Arcane 17*
- Georges Bataille, *L'Expérience intérieure*

Il s'agira d'étudier comment, dans les parages du surréalisme, à la veille et au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'une forme de sacralité barbare est en train de renaître sous la forme du nazisme et que l'Europe s'enfoncé dans le nihilisme prophétisé par Nietzsche, un certain nombre d'écrivains français ont entrepris de penser à nouveau la nécessité du mythe. Une attention toute particulière sera accordée à l'œuvre de Bataille. Mais, à partir de la problématique définie et du corpus retenu, on abordera une série de questions qui toutes se rattachent à la considération du mythe et aux rapports que la littérature moderne, sous les formes du roman, de l'essai et de la poésie, entretient avec lui. Parmi les sujets abordés : l'Histoire, son sens et sa fin (Hegel, Kojève et Bataille) ; la poésie face à la mythologie fasciste (Aragon, Caillois, Politzer) ; le mythe de l'ailleurs et les ailleurs du mythe (l'ethnographie selon Leiris et Bataille) ; le mythe du moderne en peinture (les arts dits primitifs et leur réinvention par la modernité, Manet selon Leiris et Bataille).

## « Traductions, réécritures et réceptions 2 »

### Mme Peyrache-Leborgne

« Contes populaires, contes d'artiste et réécritures »

Le but de ce cours sera de découvrir l'immense corpus des contes populaires et des contes littéraires, ainsi que la façon dont des schémas narratifs très anciens ont traversé les siècles en se renouvelant et en assimilant les normes, les valeurs, les idéologies des cultures et des époques qu'ils traversaient. Grâce au travail fondateur des frères Grimm, le Romantisme puis toute la culture du XIX<sup>e</sup> siècle vont se passionner pour le folklore et la collecte des contes. Parallèlement, de grands artistes tels que Hans Christian Andersen, George Sand ou Oscar Wilde vont s'appuyer sur la pseudo naïveté du conte merveilleux et de ses symboles pour revisiter philosophiquement le monde (la nature, l'éthique, le moi) à travers de nouvelles allégories.

Au XX<sup>e</sup> siècle, ces modèles sont également retravaillés par l'anglaise Angela Carter qui réécrit les contes du « Petit Chaperon Rouge », de « la Barbe Bleue » ou de « La Belle et la Bête » dans une perspective féministe, destinée à interroger à nouveaux frais les rapports entre le sexe, le pouvoir et la violence. Les contes classiques deviennent ainsi des objets de réflexion aux plans littéraire, historique, érotique et politique.

On s'intéressera enfin à quelques reconfigurations intermédiaires des contes à travers l'image (illustrations anciennes, albums contemporains, « crossover » et livres d'artiste et, si possible, adaptations cinématographiques : Lotte Reiniger, Sarah Moon).

CORPUS :

Pour leurs travaux personnels, les étudiants pourront choisir deux auteurs parmi ce corpus. Nous essaierons au cours du semestre d'aborder en cours l'ensemble de ce corpus.

APULEE, *Amour et Psyché*, édition au choix (notamment Étonnants Classiques, également version en traduction française numérisée sur Gallica)

CHARLES PERRAULT : *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris [1990], Les Classiques de Poche, 2006.

MME LEPRINCE DE BEAUMONT, *La Belle et la Bête* (édition au choix, il existe une édition « Etonnants Classiques » peu coûteuse)

LES FRERES GRIMM, *Contes*, éd. Marthe Robert, Folio n° 840

HANS CHRISTIAN ANDERSEN, *La Reine des neiges* (consulter une traduction au choix en bibliothèque, Régis Boyer en Pléiade ; Marc Auchet en Pochothèque, édition Folio...)

GEORGE SAND, *Histoire du véritable Gribouille* (édition au choix, électronique – ebookgratuit - ou papier)

OSCAR WILDE, *Le Pêcheur et son âme*, édition au choix (il existe une édition Folio 2euros)

ANGELA CARTER, THE BLOODY CHAMBER, 1979 ; trad. fr. *La Compagnie des Loups, et autres nouvelles*, Points, 1997.

Parallèlement à ce corpus, des documents numérisés seront déposés sur MADOC concernant les contes antiques, les collectes de contes populaires à travers le monde, les diverses approches théoriques du conte (structuralisme, comparaison avec les mythes, approche psychanalytique), et les illustrations d'artiste.

## « Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 » :

### Mme Labbé

« La Littérature envisagée du point de vue de sa réception »

Cet enseignement consiste en une étude des modes de réception et de patrimonialisation de la littérature dans leur diversité. De la question de la réception critique à celles de l'adaptation et de la commémoration sous toutes ses formes, il s'agit d'explorer des usages de l'œuvre littéraire et les modalités de production du sens en contexte. À partir de lectures théoriques, les étudiants seront invités à travailler sur des cas de patrimonialisation sous la forme d'un dossier.

## « Problématiques transversales du laboratoire » :

### Mme Gaucher-Rémond et M. Méniel

« Passions de l'âme et genres littéraires du Moyen Âge à l'Âge classique »

« Passions », « émotions », « sentiments », « affects » : ces termes renvoient à certaines des expériences les plus intenses qu'il soit donné à l'être humain de faire. Entre Moyen Âge et Âge classique, la littérature comprend peu à peu que les passions constituent l'un de ses objets privilégiés. Or, chaque genre littéraire leur donne une coloration différente. Ainsi, la colère peut être une qualité pour le héros épique et un vice pour le personnage d'histoire tragique. De plus l'image des passions varie dans le temps : des passions médiévales comme l'acédie ou la lycanthropie ont aujourd'hui disparu ; la mélancolie qui était au Moyen Âge et à la Renaissance une cause de folie est devenue à l'époque romantique « le bonheur d'être triste » (Victor Hugo) et de nos jours un vague mal-être.

Ce cours de master se présentera comme un séminaire comprenant trois types d'interventions : les deux enseignants, une médiéviste et un seiziémiste, prendront en charge certaines séances sur des thèmes communs, afin de permettre un dialogue entre les époques littéraires ; des spécialistes viendront parler de leur recherche en cours ; des étudiants volontaires travaillant sur des passions ou sur des genres littéraires présenteront leur recherche personnelle. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les types d'approche, sur les méthodes et sur les instruments de travail qui peuvent servir à l'analyse du discours des passions en littérature, du Moyen Âge à la première modernité. Une large place sera réservée à la discussion entre les intervenants et les participants.



## Bibliographie :

- BAKER (Craig), CAVAGNA (Mattia), CLESSE (Grégory) dir., *Entre le cœur et le diaphragme : (d)écrire les émotions dans la littérature narrative et scientifique du Moyen Âge*, Louvain-la-Neuve, 2018.
- BOQUET (Damien) et NAGY (Piroska). *Le Sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009.
- BOQUET (Damien) et NAGY (Piroska). *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil (Coll. L'univers historique), 2015.
- CASAGRANDE (Carla) et VECCHIO (Silvana). *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Flammarion (Aubier, Collection historique), 2003.
- CASAGRANDE (Carla) et VECCHIO (Silvana). *Passioni dell' anima. Teorie e usi degli affetti nella cultura medievale*, Florence, Sismel ed., 2015.
- FERRER (Véronique) et RAMOND (Catherine), dir. *La Langue des émotions, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classique Garnier, 2017.
- KLIBANSKY (Raymond), PANOFKY (Erwin) et SAXL (Fritz). *Saturne et la Mélancolie*, Paris, Gallimard (Coll. Bibliothèque illustrée des Histoires), 1989.
- LECERCLE (François) et PERRIER (Simone), dir. *La poétique des passions à la Renaissance*, mélanges offerts à Françoise Charpentier, Paris, H. Champion, 2001.
- MÜHLETHALER (Jean-Claude). « *De ira et auaritia* ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité : des *miroirs des princes* à l'engagement politique sous Charles VI » in *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, 9, 2002, p. 215-235.
- RIBEMONT (Bernard). « La "peur épique". Le sentiment de peur en tant qu'objet littéraire dans la chanson de geste française », *Le Moyen Âge*, 2008/3 (t. CXIV), p. 557-587.
- YON (Bernard), éd. *La Peinture des passions de la Renaissance à l'Âge classique*. Actes du colloque international (Saint-Etienne, 10-12 avril 1991), Saint-Etienne, Pub. de l'Univ., 1995.

## UE 14, 24, 34 : COURS DE LETTRES CLASSIQUES

### **Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture (12 h)**

**Mme Thévenet**

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

### **L'École de Gaza (12 h)**

**M. Amato**

Le cours abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

### **Femme et Antiquité (12 h)**

**Mme Tresch**

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

Bibliographie :

Francesco Della Corte et Eva Kushner, « Poétiques de l'Antiquité classique », *Histoire des Poétiques*, Paris, P.U.F., 1997, pp. 1-31.

Alain Deremetz, *Le Miroir des Muses - Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq, 1995.

Jean-Pierre Néraudau, *La Littérature latine*, Paris, Hachette, 2000.

### **Les savoirs du mythe (12 h)**

**Mme Hertz : « Conceptions grecques du divin » (1<sup>er</sup> semestre)**

**Mme Boijoux : « Pygmalion ou l'invention du simulacre » (2<sup>e</sup> semestre)**

Présentation du cours « Conceptions grecques du divin » (1<sup>er</sup> semestre) :

Les dieux grecs ont-ils été conçus à l'image de l'homme, ou à l'inverse de lui ? Ce cours a pour but de découvrir et d'analyser la façon dont les auteurs de langue grecque, depuis Homère et les Présocratiques jusqu'aux écrivains d'époque impériale, se sont représentés la sphère du divin. Nous nous appuyons sur un corpus essentiellement littéraire (épopée, comédie, dialogues satiriques, textes philosophiques et exégétiques), en recourant ponctuellement à l'iconographie.

Sources primaires à lire ou relire en vue du cours : *L'Illiade* et *l'Odyssée*.

Pour l'*Illiade*, privilégiez la traduction de Paul Mazon (*Illiade*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 1975) ou de Frédéric Mugler, qui a le mérite de respecter typographiquement le mètre homérique (*L'Illiade*, Paris, Babel, 1995).

Pour l'*Odyssée*, optez pour celle de Philippe Jaccottet (*Odyssée*, Paris, La Découverte, 1992) ou de Frédéric Mugler (*L'Odyssée*, Paris, Babel, 1995).

Vous devrez avoir bien en tête le chant I de l'*Illiade* pour le premier cours du semestre.

- La *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* d'Hésiode
- Les dialogues de Lucien regroupés dans l'ouvrage suivant : *Lucien. Dans les secrets des dieux*, introduit, traduit et annoté par Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, coll. Classiques en Poche, 2017.

Bibliographie secondaire :

- Albert Severyns, *Les Dieux d'Homère*, Paris, PUF, 1966
- Daniel Babut, *La Religion des philosophes grecs, de Thalès aux Stoïciens*, Paris, PUF, 1974
- Luc Brisson, « Xénophane », *Lire les Présocratiques*, L. Brisson, A. Macé et A.-L. Therme (dir.), Paris, PUF, 2012
- Luc Brisson, « Le corps des dieux », *Les Dieux de Platon*, J. Laurent (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2003
- Carlos Lévy, *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1997 (pour une présentation très claire du pyrrhonisme, de l'épicurisme, du stoïcisme, etc.)
- José Kany-Turpin, « Les dieux », *Lire Épicure et les épicuriens*, A. Gigandet et P.-M. Morel (dir.), Paris, PUF, 2007, p. 145-165
- Julie Giovacchini, *Épicure*, chap. 5, « Pourquoi l'épicurisme fait-il scandale ? », Paris, Les Belles Lettres, coll. Figures du savoir, 2008, p. 171-185
- Michael Frede, « La théologie stoïcienne », *Les Stoïciens*, G. Romeyer Dherbey (dir.) et J-B. Gourinat (éd.), Paris, Vrin, 2005, p. 213-232
- Thomas Bénatouïl, Jean-Baptiste Gourinat et Michel Narcy (dir.), *L'Athéisme antique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018

Présentation du cours « Pygmalion ou l'invention du simulacre » (2e semestre) :

D'après la légende, le sculpteur Pygmalion tombe amoureux de l'œuvre qu'il façonne et qui, à la faveur des dieux, soudainement s'anime et prend vie. Sur les traces de ce simulacre « fondateur », qui ne procède d'aucun modèle et qui, en ce sens, transgresse la notion d'imitation (*mimèsis*) au cœur de la pensée artistique occidentale, ce cours – qui fait dialoguer d'abondants témoignages artistiques et littéraires – interroge la conception même de l'image et de la représentation.

La bibliographie sera distribuée en début de cours.

## COURS DE LANGUE

### Anglais

2 cours au choix :

- « Version et commentaire »
- « Communication et recherche »

**1<sup>er</sup> semestre : Mme Paris pour le cours « Version et commentaire » ; M. Lillis pour le cours « Communication et recherche ».**

**2<sup>e</sup> semestre : M. Lillis pour le cours « Version et commentaire » ; Mme Paris pour le cours « Communication et recherche ».**

**Cours d'anglais « Version et commentaire » :**

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs.

Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire.

Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

### **Cours d'anglais « Communication et recherche » :**

Format du cours :

- Discussions et lectures de textes littéraires et de sciences humaines, et de courtes vidéos (entretiens avec des auteurs, conférences, etc.)
- Exposés : les exposés porteront sur des sujets de lettres et sciences humaines (art, philosophie, cinéma, histoire, etc.). Ils pourront prendre la forme d'un exposé chronométré à 2 ou 3 personnes (maximum 10 minutes par personne), autour d'un même sujet de recherche, avec des répondants (étudiants dans l'assistance qui auront préparé des questions ou réactions à la présentation entendue afin d'initier une discussion collective).
- Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombres d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

#### **Programme du cours « Communication et recherche » au 1<sup>er</sup> semestre (M. Lillis) : « Questions of Storytelling : *Slaughterhouse Five* by Kurt Vonnegut »**

In this class we will focus on the novel *Slaughterhouse Five*, published in 1969 by American author Kurt Vonnegut. This semi-autobiographical novel, written after the author's experience as a prisoner of war in Germany and as a witness to the bombing of Dresden in 1945, is a novel that explicitly questions its own literary form, its own voice, its own nature. Written by a traumatized veteran, this humorous, imaginative, innovative, and moving work questions, in nonetheless amusing ways, the act of storytelling in the wake of the incomprehensible events witnessed during the war. And so our discussions in this class will lead us to examine literary representations of memory, trauma, time, identity, language, and storytelling. In the class, we will look also at extracts from works by other writers and critics, as well as paintings and films. Texts: You will need the following edition of the book : *Slaughterhouse Five*, Kurt Vonnegut, Vintage Books, London 2000. Other texts will be provided by the teacher in class.

#### **Programme du cours « Communication et recherche » au 2<sup>e</sup> semestre (Mme Paris) : « Modernism in Litterature and Arts ».**

An era of upheavals which perturbed the world at all levels and as a consequence called into question the various forms of arts and beliefs which artists, thinkers, philosophers totally reconsidered in a very innovative way turning to a shifting and subjective way. We will study pieces of articles, excerpts from literary texts and also paintings, sculptures, pieces of music, examples of architecture.

### **Autres langues : allemand, espagnol**

Les cours d'espagnol sont assurés par le département de Lettres Modernes et seront dispensés par Cristina CORRERO. Ils sont mutualisés entre tous les Masters (sauf PSE).

Quant aux cours d'allemand, les étudiant.e.s de Master pourront suivre un cours de traduction avec les étudiants du département d'allemand qui préparent les concours (Capes et Agreg).

Rappel : les textes officiels exigent que les étudiants de master suivent des cours de langue notamment pour communiquer sur leur recherche à l'étranger, et pour être capables de lire la critique en langue étrangère.

## DESCRIPTIF DES UE PREPROFESSIONNELLES EN M1 ET M2

### UE 15, 25, 35 : « Stage en milieu professionnel hors Université »

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. L'étudiant cherche lui-même un stage : écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre, en rapport avec ses préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage, qui doit suivre des consignes précises. Ces consignes sont expliquées pendant le cours de méthodologie de M1 au premier semestre.

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage d'une dizaine de pages, doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire :

- pour le 1<sup>er</sup> semestre, au plus tard le lundi 13 janvier 2021.
- pour le 2<sup>nd</sup> semestre, au plus tard le lundi 4 mai 2021.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

#### CONSIGNES POUR LE RAPPORT DE STAGE HORS UNIVERSITE :

##### - Longueur :

Environ 20000 signes espaces compris, en times 12 (déroulez le menu Outils et prenez Statistiques) Le rapport doit faire au moins 7 pages bien pleines.

Attention : les annexes et la bibliographie ne comptent pas dans ce nombre de signes.

Votre rapport doit être relié en spirale, ou agrafé.

##### - Page de titre :

Elle devra contenir :

- Logo de votre université en haut à gauche ;
- Au centre : Rapport de stage (en gros)
- Votre prénom et nom (le nom en majuscules) en gros (et indiquez au-dessous en petit votre e-mail)
- Discipline : Master (précisez 1 ou 2) Recherches, Lettres Modernes
- Stage effectué du tant au tant
- Après de telle institution ou entreprise, ou de tel établissement
- Maître de stage : M. ou Mme prénom et nom (plus fonction éventuellement)
- Cette couverture doit être soignée ! Le premier regard de votre lecteur compte. Vous pouvez y placer une illustration.

##### - Remerciements (facultatifs) :

Les remerciements du rapport de stage sont généralement destinés à votre maître de stage et éventuellement à une ou deux autres personnes ayant joué un rôle important dans votre stage. Citez le nom, le poste de chaque personne et la justification de votre remerciement.

##### - Sommaire :

Numérotez les parties. Indiquez la pagination.

La présentation doit être impeccable (apprenez à faire les points suivis jusqu'au numéro de page).

##### - Développement :

1. Introduction

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pourquoi dans cette école, cette entreprise ou secteur d'activité. Vous pouvez très brièvement exposer votre démarche pour trouver ce stage.

Si vous en avez un, exposez votre projet professionnel. Vous pouvez éventuellement mentionner votre sujet de mémoire s'il a un rapport.

2. Présentez de manière globale « l'entreprise » et éventuellement les missions de votre stage (dans l'enseignement, il s'agit souvent simplement d'observation).

- La localisation géographique
- L'historique (assez succinctement)
- Le secteur d'activité
- L'effectif total de l'entreprise
- Sa structure

3. Description de votre stage :

- obligatoire : les jours, les heures, le nom du maître de stage, éventuellement d'autres encadrants
- mission (observation d'une classe, aide à l'inventaire d'une librairie ou bibliothèque, etc.)

4. Apport du stage : Fonctionnement, bilan, résultats (c'est le plus important et le plus personnel ! ce doit être le plus développé)

Enseignements / apports du stage (connaissances - compétences)

Mettre en perspective votre stage dans votre formation et dans projet professionnel.

- Qu'avez-vous tiré de votre stage ?
- Qu'avez-vous apporté ? Vous pouvez formuler des suggestions.
- Qu'avez-vous acquis ? (méthodes de travail, rigueur, organisation, etc.)
- Avez-vous atteint les objectifs que vous vous étiez fixés ?
- Comment avez-vous géré votre temps ? Estimez-vous que vous avez réussi ?

5. Conclusion :

- Ce stage vous a-t-il apporté une orientation professionnelle plus précise pour votre avenir ?
- A-t-il confirmé ou infirmé vos choix ? A-t-il fait naître d'autres désirs ?

#### **- Les annexes :**

Placez-ici les documents, les rapports sur lesquels vous avez travaillé qui permettent de mieux illustrer les missions ou apports du stage. Attention tous les documents placés en annexe/bibliographie doivent avoir été introduits lors du développement en faisant référence à l'annexe.

#### **- Bibliographie facultative :**

Éventuellement deux ou trois ouvrages qui vous ont apporté des théories applicables durant votre stage.

#### **RECOMMANDATIONS PENDANT LE STAGE :**

Afin de rédiger un rapport de stage vivant et sortant de l'ordinaire, il est vivement recommandé de constituer une sorte de « journal de bord » pendant votre stage. Il ne s'agit pas d'une simple prise de notes sur vos activités hebdomadaires, mais aussi de vos impressions, réussites, colères, échecs, anecdotes

N'oubliez pas non plus d'étudier l'organigramme de l'entreprise tant que vous êtes encore dedans, il vous sera ainsi plus facile d'éclaircir certains points incompris, d'avoir des précisions sur une activité que vous n'avez pas saisie.

#### **LE STYLE DU RAPPORT :**

Il doit être personnel : « j'ai souhaité... j'ai pu observer que... »

#### **PRECISION :**

Il ne s'agit pas pour vous de critiquer les gens que vous avez observés ou qui vous ont fait travailler, mais il s'agit pour votre lecteur de percevoir votre capacité d'observation, d'adaptation, et votre esprit critique. Vous pouvez offrir un exemplaire de votre rapport à votre maître de stage, mais cela ne vous empêche pas d'avoir des remarques personnelles critiques ; au besoin vous remettez une version allégée à votre maître de stage.

## COMMENT VOTRE RAPPORT SERA-T-IL EVALUE ?

Il n'y aura pas de soutenance orale. Seul votre rapport écrit compte. Pour vous aider, voici quelques consignes que reçoivent les professeurs qui évaluent les rapports :

- Présentation écrite : propreté de la rédaction, correction orthographique et grammaticale, respect des normes typographiques.
- Intérêt du stage et investissement de l'étudiant dans le stage : cet item sera crédité de moins de points que les autres pour tenir compte du fait que l'étudiant n'est pas toujours en mesure de choisir son stage ni la charge de travail qui lui est confiée.
- Analyse des situations rencontrées au cours du stage et prospective : seront ici notés le regard porté par l'étudiant sur son immersion en milieu professionnel, sur les situations/responsabilités qu'il aura eu à gérer, ainsi que les enseignements qu'il aura tirés de cette expérience pour son avenir.

## UE 15, 25, 35 : « Stage de recherche »

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 25 heures effectué dans le cadre d'une des équipes du laboratoire de l'AMO (l'Antique, le Moderne). Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre, aux fins d'évaluation.

Le programme des stages de recherche au choix vous sera donné en début de chaque semestre.

## UE 25 : Droit de la propriété intellectuelle et artistique

**Mme Souffez**

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au droit de la propriété littéraire et artistique, et plus particulièrement au droit d'auteur. Cela conduit à aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur ?
- Qui est titulaire du droit d'auteur ?
- Quel est le contenu de ce droit ?

## UE 15, 25, 35 : « Préparation au concours de l'agrégation : Ancien Français, Latin et/ou Grec »

Cours commun aux agrégatifs.

N.B. vous devez vous reporter pour le détail de ces cours à la brochure d'Agrégation de Lettres Modernes (Master PSE, resp. Elisabeth Gaucher-Rémond).

### « Ancien Français » : Mme Gaucher-Rémond

Œuvre au programme : François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue Jean-Claude Mühlethaler, Paris, Champion (coll. « Champion classiques Moyen Âge »), 2004, p. 83-207 (« Le Testament Villon »).

Pour suivre ce cours, il faut avoir acquis de solides compétences en ancien français : le rythme et le contenu des séances, adaptés à la préparation d'un concours de très haut niveau, nécessitent que les

étudiants aient déjà une grande familiarité avec l'ancienne langue et connaissent déjà le texte au programme.

Conseils de pré-rentree :

TRADUCTION

En vous aidant de la traduction éditée et d'un dictionnaire du français médiéval en particulier, puisque l'œuvre au programme date du XV<sup>e</sup> siècle, le Dictionnaire du Moyen Français en ligne : [atilf.fr/dmf/](http://atilf.fr/dmf/), analysez le texte dans sa langue originelle (identifications morphologiques, constructions syntaxiques).

QUESTIONS DE GRAMMAIRE

- Morphologie et syntaxe :

L'ouvrage d'initiation (THOMASSET Claude et UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan « 128 », 1993) doit être complété par :

JOLY, Geneviève, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.

MENARD, Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1994.

Il sera utile, avant le début des cours, de faire des relevés d'occurrences à partir de votre lecture du texte au programme :

- en morphologie : modes et temps verbaux, types de déclinaisons nominales et adjectivales...

- en syntaxe : propositions subordonnées, emplois de « que », négation, syntaxe de l'infinitif et des formes en -ant...

- Phonétique et graphies :

LABORDERIE, Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris, A. Colin, coll. 128 Lettres, 2005, à compléter par la consultation des manuels suivants :

JOLY, Geneviève, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995.

JOLY, Geneviève, *Fiches de phonétique*, Paris, Armand Colin, 1999.

PARUSSA Gabriella et CAZAL Yvonne, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, Armand Colin (coll. « Cursus »), 2015.

- Vocabulaire :

Je vous conseille de reprendre toutes les fiches de lexicologie médiévale dont vous disposez déjà et d'y inscrire les occurrences du texte au programme. Par la suite, vous aurez à préparer de nouvelles fiches à partir des usuels consultables en bibliothèque :

ANDRIEUX-REIX Nelly, *Ancien français - fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 2004.

BERTRAND Olivier - MENEGALDO Silvère, *Vocabulaire d'ancien français - fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.

GOUGENHEIM Georges, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, Picard, 1990.

GUILLOT Roland, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Champion, 2008.

HELIX Laurence, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, Fiches de sémantique*, coll. « Parcours méthodique », Paris, Éditions du Temps, 1999.

**« Latin » et « Grec » :**

**Enseignants de Lettres Classiques**

Une préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version latine ou de version grecque sera assurée par un enseignant du département de Lettres anciennes.

Version grecque : les étudiants au cours M1 de Mme Hertz.

Version latine : le nom de l'enseignant.e en charge de ce cours sera précisé ultérieurement.



## UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE) EN L3 OU M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : [nicolas.correard@univ-nantes.fr](mailto:nicolas.correard@univ-nantes.fr)

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

## **PIX, EVALUEZ, DEVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPETENCES NUMERIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPETENCES NUMÉRIQUES »**

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **DANS LA LIMITE DES PLACES RESTANT DISPONIBLES**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc **APRÈS INSCRIPTION** auprès de Reda Tagri : Reda.Tagri@univ-nantes.fr

## **JOURNÉE D'ORIENTATION**

L'université organise une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales. La date sera communiquée ultérieurement.

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

## LE MEMOIRE

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, auquel il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

### Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

### Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants :

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours « Outils critiques » est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

### Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans :

À compter de la rentrée 2019-2020, l'étudiant inscrit dans le Master ALC s'engage à travailler sur son mémoire de recherche pendant les deux ans de sa formation, avec la soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité pour les Masterants.

Les étudiants qui entrent en M1 ont jusqu'au 10 décembre pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix de directeur/trice. Cela permet de murir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre général est le suivant :

- présentation du projet de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),
- rédaction d'une partie du futur mémoire (une trentaine de pages au total),
- plan détaillé,
- bibliographie.

Des aménagements du cadre, à la demande de l'enseignant-chercheur, peuvent être apportés en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la présentation d'une

partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant-e de M1 est incité-e à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Le mémoire de recherche soutenu dans sa version finale à l'issue du M2 doit représenter un volume total de 80 de pages *a minima*. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

### **Taux d'encadrement des mémoires par chaque enseignant-chercheur :**

S'il est difficile de fixer un seuil incompressible au-delà duquel un enseignant-chercheur pourrait refuser catégoriquement d'encadrer un étudiant, le chiffre de 6 mémoires à encadrer par enseignant-chercheur paraît néanmoins raisonnable. Au-delà de 6, l'enseignant-chercheur pourra inciter l'étudiant-e à solliciter un-e autre collègue pour l'encadrer.

### **Dépôt de sujet (en Master 1 uniquement)**

En Master 1, chaque étudiant doit aller chercher au secrétariat un imprimé sur lequel figurera l'énoncé de son sujet de mémoire et la signature du directeur de recherches. L'étudiant devra rapporter lui-même cette feuille à la Scolarité au plus tard le 10 décembre 2019.

### **Des ateliers de formation aux ressources documentaires**

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur [www.bu.univ-nantes.fr](http://www.bu.univ-nantes.fr)

### **Présentation du mémoire**

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Il est obligatoire et validé par un examen. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

### **Soutenance du mémoire**

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, il faut compter au moins une dizaine de jours afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant-e.

Le jour de la soutenance, l'étudiant-e doit apporter un exemplaire de son mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

## Déroulement de la soutenance :

### 1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

a) Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.

b) Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

c) Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.

d) Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

### 2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

### 3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme AVIGNON Nathalie	MdC	<a href="mailto:nathalie.avignon@univ-nantes.fr">nathalie.avignon@univ-nantes.fr</a>
205	Mme BLAIN Marie	MdC HDR	<a href="mailto:marie.blain@univ-nantes.fr">marie.blain@univ-nantes.fr</a>
207	Mme CHARLES Lise	MdC	<a href="mailto:Lise.charles@univ-nantes.fr">Lise.charles@univ-nantes.fr</a>
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC	<a href="mailto:paul-andre.claudel@univ-nantes.fr">paul-andre.claudel@univ-nantes.fr</a>
207	Mme COMBES Annie	MdC HDR	<a href="mailto:annie.combes@univ-nantes.fr">annie.combes@univ-nantes.fr</a>
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	<a href="mailto:nicolas.correard@univ-nantes.fr">nicolas.correard@univ-nantes.fr</a>
205	M. FOREST Philippe	PR	<a href="mailto:philippe.forest@univ-nantes.fr">philippe.forest@univ-nantes.fr</a>
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	<a href="mailto:elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr">elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr</a>
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	<a href="mailto:nathalie.grande@univ-nantes.fr">nathalie.grande@univ-nantes.fr</a>
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	<a href="mailto:mathilde.labbe@univ-nantes.fr">mathilde.labbe@univ-nantes.fr</a>
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	<a href="mailto:isabelle.degauque@univ-nantes.fr">isabelle.degauque@univ-nantes.fr</a>
203	M. LILLIS Shane	PRAG	<a href="mailto:shane.lillis@univ-nantes.fr">shane.lillis@univ-nantes.fr</a>
211	Mme LOMBEZ Christine	PR	<a href="mailto:christine.lombez@univ-nantes.fr">christine.lombez@univ-nantes.fr</a>
201	M. MENIEL Bruno	PR	<a href="mailto:bruno.meniel@univ-nantes.fr">bruno.meniel@univ-nantes.fr</a>
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	<a href="mailto:sibylle.orlandi@univ-nantes.fr">sibylle.orlandi@univ-nantes.fr</a>
203	Mme PARIS Claire	PRCE	<a href="mailto:claire.paris@univ-nantes.fr">claire.paris@univ-nantes.fr</a>
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	<a href="mailto:dominique.leborgne@univ-nantes.fr">dominique.leborgne@univ-nantes.fr</a>
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	<a href="mailto:chantal.pierre@univ-nantes.fr">chantal.pierre@univ-nantes.fr</a>
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	<a href="mailto:philippe.postel@univ-nantes.fr">philippe.postel@univ-nantes.fr</a>
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	<a href="mailto:francoise.rubellin@univ-nantes.fr">francoise.rubellin@univ-nantes.fr</a>
213	Mme SOLEYMANI-MAJD Nina	ATER	<a href="mailto:nina.soleymani@univ-nantes.fr">nina.soleymani@univ-nantes.fr</a>
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	<a href="mailto:regis.tettamanzi@univ-nantes.fr">regis.tettamanzi@univ-nantes.fr</a>
217	Mme WULF Judith	PR	<a href="mailto:judith.wulf@univ-nantes.fr">judith.wulf@univ-nantes.fr</a>
201	M. ZONZA Christian	MdC	<a href="mailto:christian.zonza@univ-nantes.fr">christian.zonza@univ-nantes.fr</a>

ATER : Attaché.e temporaire d'enseignement et de recherche

MdC : Maître / Maîtresse de conférences

MdC-HDR : Maître / Maîtresse de conférences habilité.e à diriger des recherches.

PR : Professeur.e des universités

PRAG : Professeur.e agrégé.e de l'enseignement du second degré

PRCE : Professeur.e certifié.e affecté.e dans l'enseignement supérieur

## THEMATIQUES DE RECHERCHES

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

### Mme AVIGNON

- Travaux sur le roman, périodes modernes et contemporaines.
- Domaines linguistiques et culturels nord-américain, germanique et slave.
- Littérature et musique.
- Littérature et discours scientifiques.

### Mme BLAIN

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

### Mme CHARLES

Littérature et stylistique, 1600-1750.

En particulier :

- Poétique du récit en prose sous l'Ancien Régime, narratologie
- Esthétique théâtrale et esthétique romanesque
- Histoire et théorie de la tension narrative (suspense, curiosité, surprise)

### M. CLAUDEL

- 1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.
- 2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.
- 3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

### Mme COMBES

1. Littérature arthurienne des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Corpus de base : les romans en vers et romans en prose traitant de la « matière de Bretagne » : les romans de Chrétien de Troyes, les *Lais* de Marie de France, les *Tristan* en vers de Béroul et Thomas, le roman en prose du *Lancelot-Graal* et le *Tristan* en prose ; les romans en vers nombreux au XIII<sup>e</sup> siècle, et qui explorent chacun à sa manière de nouvelles zones du monde arthurien : *Fergus*, *Clariss et Laris*, *La Vengeance Raguidel*, *Les Merveilles de Rigomer*, *Le roman d'Yder*...

Ces œuvres sont traduites et / ou accessibles en édition bilingue. La langue médiévale n'est donc pas un obstacle pour travailler sur ce corpus.

Sur ces œuvres, on privilégiera des approches :

- relevant de la poétique du récit : gestion de la temporalité, formes du descriptif, mises en scène de la parole, contraintes liées au personnel romanesque, invention du personnage, création des univers de fiction
- portant sur la dimension intertextuelle (souvent en lien avec les romans de Chrétien de Troyes) ou cyclique
- menant une étude thématique rigoureuse (large éventail de sujets possibles)

2. Œuvres liées à l'atelier de Jean de Wavrin (XV<sup>e</sup> siècle) : il s'agit de romans en prose qui, pour partie, sont des réécritures de récits en vers plus anciens où la composante chevaleresque – et courtoise – est dominante (*Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, *Messire Gilles de Chin*, *Roman du comte d'Artois*, *Histoire des Seigneurs de Gavre*, *Gérard de Nevers*, *Paris et Vienne*...). Ces

œuvres ont été traduites en français moderne. Les sujets peuvent porter sur l'élaboration de nouvelles formes d'écriture romanesque ; des approches transversales thématiques sont également possibles, en lien avec le renouvellement de la fiction au XV<sup>e</sup> siècle. L'enluminure remarquable qui caractérise cet atelier peut aussi offrir des pistes de réflexion.

3. Littérature des croisades : récits de la 4<sup>e</sup> croisade (Villehardouin, Clari), de la septième (Joinville)... Sujets possibles en lien avec l'histoire, le « réel », la subjectivité.

4. Représentations littéraires de la mort entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, en relation avec l'évolution du discours médical, l'imaginaire du corps, l'iconographie...

5. Traduction de textes médiévaux. Seulement pour étudiants enthousiasmés par la langue médiévale !

## **M. CORREARD**

Littératures comparées (domaine européen, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) :

1. La littérature sério-comique de la Renaissance (Alberti, Erasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective).

2. La formation du domaine romanesque européen moderne :

- la nébuleuse du roman comique : roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », *Schelmenroman*.

- influence sur le roman de genres mineurs (nouvelles) et parfois oubliés (éloge paradoxal, satire ménippée, dialogue humaniste). Étude de ces hybridations génériques.

- Littérature de voyage, utopies, robinsonnades (périodes anciennes).

- Roman, exemplarité, morale (la rhétorique sermonnaire chez Mateo Aleman, Jean-Pierre Camus, Henry Fielding par ex.).

3. Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité :

- La reprise et la transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme), notamment dans l'optique d'une histoire de l'incrédulité moderne.

- Littératures et savoirs à l'époque de la révolution scientifique (voir descriptif du cours de M1).

- Littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires).

4. Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

## **M. FOREST**

- Le roman : XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

- Les écritures autobiographiques contemporaines.

- Les avant-gardes littéraires et artistiques.

- Théorie littéraire.

## **Mme GAUCHER-REMOND**

Littérature française médiévale, en particulier du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).

- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).

- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).

- Édition et traduction de textes médiévaux.



## Mme GRANDE

Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle

Mes domaines de recherches portent plus particulièrement sur :

- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.),
- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.),
- nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.),
- rapports entre histoire et fiction : satire politique (anti-Louis XIV, anti-Maintenon)
- histoire culturelle du XVII<sup>e</sup> siècle.

J'attire l'attention des étudiant-e-s sur le fait que je serai absente au premier semestre en 2020-21 : il faudrait me rencontrer avant fin septembre pour discuter ensemble d'un éventuel sujet. Le suivi sera ensuite assuré à distance jusqu'à mon retour.

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.).
- Diffusion et réception des œuvres galantes, des œuvres de femmes.
- Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes.
- Éditions critiques et enquêtes éditoriales (sur des nouvelles du *Mercure galant* par exemple).
- La représentation du XVII<sup>e</sup> siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Mme LABBÉ

- Littérature française XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.
- Histoire de l'édition littéraire.
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

## Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : [cethefi.org](http://cethefi.org)). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écriteaux, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- Plus généralement : les questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (la place des Lumières dans le monde arabo-musulman ; les interrogations portées par les *post-colonial studies* etc.).
- Et en lien avec les formes théâtrales actuelles, quelques exemples de thèmes de recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; les formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; les adaptations de textes non destinés a priori au théâtre ; la mise en scène de la violence.

## Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;

- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

## **M. MÉNIEL**

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à la première du XVII<sup>e</sup> siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires :
  - Textes narratifs : poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...
  - Le tragique : tragédie et histoires tragiques,
  - Éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs :
  - Droit et littérature,
  - Philologie, médecine, théologie, philosophie...,
  - Mythologie,
  - Anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

## **Mme ORLANDI**

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Les approches privilégiées sont :

- l'étude stylistique de la prose,
- l'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- l'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées, ...),
- les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- les études sur des textes plurilingues,
- l'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- l'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- l'étude de la ponctuation,
- l'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

## **Mme PEYRACHE-LEBORGNE**

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe...).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>).
- Littérature fin de siècle (XIX<sup>e</sup>) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Mme PIERRE

Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

## M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.

2°) Échanges littéraires :

- les médiateurs (comme les jésuites aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) ;
- l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ;
- la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshe, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ;
- le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ;
- les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ;
- les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ;
- les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).

3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique :

- étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc.,
- étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma :

N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins.

- Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma,
- Traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.),
- Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme).
- Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

## Mme RUBELLIN

Théâtre et histoire culturelle du XVIII<sup>e</sup> siècle

Domaines de recherche : édition, interdisciplinarité (musique, art), parodie, problématiques sociétales, humanités numériques.

Exemples de sujets (bien d'autres sont possibles, à définir en relation avec vos motivations)

1) Edition critique d'une pièce de théâtre manuscrite inédite du XVIII<sup>e</sup> siècle (transcription, annotation, contextualisation, méthodes numériques d'annotation etc.). Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition, histoire du livre, possibilité de publication sur internet...).

2) Théâtre et arts aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles :

- Étude des illustrations de théâtre XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : le rapport de l'image au texte.
- Théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra) ; l'insertion de chansons dans le théâtre.
- La *commedia dell'arte* : évolution, transformation et dénaturaion d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).

3) Reconstruction du portrait d'une actrice ou d'un acteur (rumeurs, caractéristiques, jeu) à partir de pièces écrites pour elle ou pour lui par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives (anecdotes, journaux, correspondance etc.) Possibilité d'exploiter des bases de données en construction et d'y participer (ex. <http://recital.univ-nantes.fr/#/>)

4) En lien avec le projet VESPACE ( <http://vespace.univ-nantes.fr/>) consacré à la reconstitution interactive en réalité virtuelle d'un théâtre : recherche des interactions sociales dans les « serious games » en comparaison avec des sources du XVIII<sup>e</sup> siècle (archives de police, correspondance secrète etc.)

5) Sujets sur l'hygiène, la police, la politesse... dans le monde du spectacle au XVIII<sup>e</sup> siècle (multimodal).

### **M. TETTAMANZI**

- Littérature du XX<sup>e</sup> siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

### **Mme WULF**

Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, Romantisme, narration, écriture de l'histoire, poétique et politique de la langue, stylistique.

### **M. ZONZA**

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes.